

Vivre à Crespières

Le bulletin Municipal

n°27

Avril
Mai
Juin
2015



Eclairage public par LED,
bientôt à Crespières (p. 5)

Week-end festif de juin,
le programme (p. 16)

La classe de neige des CE2-CM2
aux Contamines Montjoie (p. 17)



Sommaire

L'édito du maire	2
Urbanisme voirie environnement	
Hommage à Roland Pilloud	3
Inauguration du Square Saint Martin	4
Installation d'un nouveau panneau d'affichage	4
Halte aux dégâts	4
L'éclairage LED à Crespières.....	5
Transports	
La navette du samedi	6
Retour sur l'enquête transports	7
Environnement	
Le mauvais tri nous coûte cher.....	8
A ne pas mettre dans le bac jaune ..	9
Augmentation de la taxe poubelle ..	9
Associations	
Association Crespiéroise d'Activités Culturelles	10
Une nouvelle exposition à la bibliothèque.....	10
Association Musicale de Crespières..	10
Association Sportive de Crespières...	11
Tennis Club de Crespières.....	13
Festival BD de Crespières	13
Comité de jumelage	14
Vie du village	
Vive la musique	14
Brocantissimo	15
Week-end festif de juin	16
Jeunesse	
Classe de neige	17
Initiation au théâtre	18
Annonces infos diverses	
Annonces.....	18
Don du sang.....	18
Informations pratiques et administratives	
Naissances	19
Décès	19
Liste des babysitters de Crespières ..	19
Agenda	20
Conseil municipal	20
Collecte des encombrants	20
Collecte des déchets verts.....	20
La mairie en pratique	20

Directeur de la publication : A.Ballarín
Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication

L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Je profite de cet éditorial pour vous donner des nouvelles des projets en cours.

Comme vous le savez maintenant, la mairie ainsi que l'agence postale sont installées dans l'ancienne école maternelle, le temps des travaux de réhabilitation de la mairie. Nous avons pris nos marques, ce qui nous permet de continuer d'assurer le service public. Je tiens d'ailleurs à remercier ici nos équipes techniques et administratives qui ont géré cette mise à disposition des locaux de façon optimale.

Concernant l'avancée du projet d'aménagement du centre village, l'appel d'offre a été lancé. Le choix des entreprises sera entériné fin mai. Il est donc prévu que les travaux durent jusqu'à la fin de l'hiver prochain.

Le projet des « Tilleuls » quant à lui suit son cours. Nous avons signé la convention préalable à la vente du terrain début avril. Le permis du projet sera donc ainsi déposé rapidement avant l'été.

D'autres travaux sont prévus dans Crespières, puisque le président du département a répondu favorablement à notre demande en nous informant qu'un trottoir sera réalisé le long de la RD 198 en partant du feu de l'entrée de Crespières jusqu'à la résidence de Croix-Mairie.

D'autre part, pour bénéficier du haut débit dans notre village, un calendrier a été établi avec le conseil général et nous commençons à être rassurés sur l'échéance. Le projet retenu est d'apporter à l'entrée de Crespières une qualité de signal très importante. Elle sera redistribuée ensuite à tous les quartiers. Cet investissement très lourd du conseil général devrait être réalisé en 2017. Notre but est d'ainsi favoriser l'activité de tous les professionnels installés à Crespières et d'encourager l'installation de pépinières d'entreprises.

Avec un peu d'avance, je tenais également à vous informer que le festival BD fêtera cette année son 10^e anniversaire



les 19 et 20 septembre. Ce rendez-vous est devenu un événement reconnu à l'échelle nationale. Cette année, de grandes signatures nous font l'honneur de vivre un week-end à Crespières. Venez nombreux soutenir nos organisateurs bénévoles.

Enfin, j'attire votre attention sur le fait qu'à la demande de nombreux exposants, notre brocante aura lieu plus tôt cette année. Notez d'ores et déjà la date du 31 mai dans vos agendas. Les inscriptions auront lieu à la Mairie (dans les locaux de l'ex-école maternelle), les samedis 25 avril, 23 et 30 mai – de 9h30 à 12h30. Ou par mail : brocante.crespieres@hotmail.com dès le lundi 30 mars.

Malgré la morosité ambiante, toute mon équipe est au travail et attentive aux besoins de chacun. Nous avons la volonté de maintenir le cap défini lors de notre campagne électorale. Après le sondage transports qui va servir de base à la commission pour l'amélioration de l'offre sur Crespières, la commission enfance va vous proposer prochainement un questionnaire sur la création d'une micro crèche dans notre commune.

Je terminerai par cette maxime :
«Le personnage que nous sommes est un jardin et notre volonté le cultive.»
W.SHAKESPEARE

Adriano Ballarín

Hommage à Roland Pilloud



Mme Pilloud et Mme Gaudriot



La famille de Roland Pilloud



Les Crespiérois réunis en mémoire de Roland Pilloud

La maison des associations a un nom!

Le samedi 10 janvier 2015, à l'occasion des 10 ans du décès au cours de son second mandat de maire de M. Roland Pilloud, la maison des associations est devenue la «Maison des Associations Roland Pilloud».

Sa famille, ses amis et une grande partie de l'équipe municipale de l'époque étaient autour de Mme. Gisèle Pilloud pour cet évé-

nement. Geneviève Gaudriot, ancien 1er adjoint, lui a rendu un hommage émouvant : «Après près de 20 ans d'attente, Roland a pu dire : «l'Arlésienne est morte, vive la Maison des Associations». Pour lui c'était « la Maison avec un grand M qui aura pour rôle de fédérer encore plus nos associations autour des activités qu'elles proposent et de réaffirmer à ceux qui les font vivre notre volonté de soutien

et d'accompagnement : elle sera un lieu de rencontre inter-génération». Il peut être heureux d'entendre les associations revendiquer cet espace aujourd'hui comme leur maison.»

Mme Gaudriot a tenu à remercier «l'équipe municipale actuelle pour cet hommage rendu à M.Pilloud».

Agnès Tabary pour
la Commission Communication Externe

Inauguration du Square Saint Martin

Les beaux jours arrivent, le square vous attend !



L'aire de jeux installée au tout début de cette année, à la place du boulodrome, derrière l'église, est maintenant terminée. Les agrès ont été installés, ainsi que banc et portail. Les petits l'ont déjà adoptée et malgré l'hiver se retrouvent avec joie dans cet espace qui leur est dévolu. Pour parfaire le tout,

nous vous invitons à l'inauguration officielle du «Square St Martin» le mercredi 15 avril à 16h30, le jour de la «chasse aux œufs»... Nous vous attendons nombreux !

Pour mieux vous accueillir, merci de bien vouloir prévenir de votre présence en mairie auprès de Catherine Ihitsague ou par mail à : «evenementiels@mairie-crespieres.fr»

Agnès Tabary

INAUGURATION !

mercredi 15 avril à 16h30



Les petits crespérois déjà ravis

Installation d'un nouveau panneau d'affichage

Plus beau et plus pratique, pour mieux s'informer !

Le panneau d'affichage situé rue du Chemin aux boeufs était en très mauvais état et devenait dangereux. La commission d'urbanisme a donc procédé à son remplacement. En outre, ce nouveau panneau présente l'avantage de mieux protéger les documents présentés.



Halte aux dégâts !

Nos amis à quatre pattes



L'arrivée du printemps rime avec promenades dans nos jolies rues crespéroises. Malheureusement, pendant l'hiver, nos chers amis à quatre pattes ont pris la fâcheuse habitude de couvrir certains de nos trottoirs de leurs déjections. Aussi, nous comptons sur leurs maîtres pour leur apprendre à retrouver les canivaux !

Préservons notre tranquillité

Nous rappelons que nous devons tous être vigilants pour la tranquillité de notre village. Le bien vivre ensemble passe par le respect de quelques règles simples que vous retrouverez en pages 17 à 19 de votre **Guide Pratique de Crespieres 2015**.

Par ailleurs, si vous constatez ou êtes témoins de nuisances sonores ou de troubles sur la voie publique

nous vous invitons à les signaler aussitôt à la gendarmerie. Elle interviendra immédiatement.

Gendarmerie d'Orgeval :
01 39 08 24 00

L'éclairage LED à Crespières

L'éclairage LED une idée lumineuse !

Ce fut l'un des engagements de notre campagne.

Deux raisons principales nous imposent cette transformation :

- **L'obligation pour notre commune de rechercher des sources d'économies** à moyen et long terme.
- **L'interdiction d'utiliser des lampes à mercure** en vigueur dès 2015.

Or il se trouve qu'un quart de nos candélabres en est équipé.

Une étude de notre parc de luminaires va être entreprise dans le courant de l'année 2015, afin de contrôler la fiabilité des mats de candélabres dont certains sont très oxydés.

Le changement des lanternes s'effectuera en 2 tranches sur 2016/2017.

Les rues qui seront équipées dès à présent de nouveaux candélabres (rue du piège et prolongement de la rue de Paris) le seront en LED.

A titre de test, le dernier luminaire dans le haut de la rue du chêne est déjà équipé en LED ; cela nous a permis de déterminer les lampes qui offraient le meilleur rendu des couleurs.

Une facture EDF allégée

L'une des dépenses d'énergie urbaine les plus importantes est liée à l'éclairage public. Trouver des solutions pour réduire et mieux maîtriser la consommation de l'éclairage est donc un enjeu capital pour les villes.

A puissance lumineuse égale, les LED consomment dix fois moins et durent 12 à 15 fois plus longtemps. Elles ont également une insensibilité aux allumages répétés, aux basses températures, et possèdent une grande résistance aux chocs.

Intégrer les LED dans le dispositif d'éclairage public permettrait d'économiser jusqu'à 70 % d'énergie par rapport aux lampes à vapeur de mercure, à niveau d'éclairement égal.

Aujourd'hui, la commune compte 272 luminaires destinés à l'éclairage public. La consommation annuelle correspondante en 2014, selon les factures EDF, est de 154 000 KWh pour un total de 18 000 € TTC. Soit 64 €/luminaire/an.

Les économies potentielles sont estimées à 12 000 € TTC/an sur l'énergie électrique et 5 000 € TTC/an sur la maintenance.

Ecologie

Les zones urbaines, sont estimées responsables des trois quarts des émissions de CO₂ dans le monde.

Elles sont ainsi l'une des cibles d'action prioritaires des projets d'efficacité énergétique qui cherchent à réduire les consommations d'énergie.

Une plus grande qualité de la lumière

Les éclairages LED présentent un meilleur Indice de Rendu des Couleurs que les lampes au sodium (25-30) ou aux vapeurs de mercure (50-60).

Le flux directionnel des lampes LED permet d'orienter la lumière en direction de la zone souhaitée. Ceci augmente considérablement l'uniformité lumineuse et réduit les espaces ou îlots obscurs. Par conséquent, on optimise l'usage de la lumière émise et on réduit la consommation d'énergie et la pollution lumineuse.

Ainsi, les lampes LED ont un plus grand Rendement Lumineux Utile (exprimé en pourcentage de lumens par watt) que les lampes à économie d'énergie (CFL) ou les lampes à vapeur de sodium (HPS) utilisées traditionnellement dans les systèmes d'éclairage public. Elles offrent également un éclairage huit fois supérieur à celle des lampes à incandescence, devenues obsolètes.

Un coût de maintenance minimum

En raison de leur longue durée de vie, les lampes LED permettent d'éviter

les interruptions de services, les dommages et les remplacements constants des lampes, rendant possibles de grosses économies de maintenance. Les lampes LED sont extrêmement pratiques pour être utilisées là où les éclairages sont compliqués ou coûteux à installer et à entretenir comme, par exemple, les ponts, les structures très élevées ou les éclairages de sécurité.

Protection de l'Environnement

Les lampes LED sont recyclables et ne polluent pas l'environnement. Les lampes fluorescentes à économie d'énergie et celles au sodium contiennent du mercure ; les lampes fluorescentes émettent également des ondes électromagnétiques nocives pour la santé quand elles sont placées à une courte distance (lampes de bureau ou de chevet).

Christian Bézard



La navette du samedi

VOTRE NAVETTE DU SAMEDI



Mis en place par la Communauté de Communes pour :
**Crespières, Davron, Feucherolles
Chavenay et Saint-Nom-la-Bretèche**

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Crespières D307	09:54	11:24	15:56	17:41
Crespières Croix-Marie	09:56	11:26	15:58	17:43
Davron	10:01	11:31	16:03	17:48
Feucherolles	10:05	11:35	16:07	17:52
Hameau du Vallon de Chavenay	10:08	11:38	16:10	17:55
Grands Champs	10:13	11:43	16:15	18:00
Le golf	10:15	11:45	16:17	18:02
Le tennis	10:16	11:46	16:18	18:03
Centre commercial	10:18	11:48	16:20	18:05
Rue de Valmartin	10:20	11:50	16:22	18:07
Route de St-Gemme	10:23	11:53	16:25	18:10
Pré du Val	10:25	11:55	16:27	18:12
Guitel Lecoq	10:27	11:57	16:29	18:14
La gare	10:29	11:59	16:31	18:16
Départ du train / A destination Paris	10:34	12:04	16:36	18:21
Arrivée du train / Provenance de Paris	10:41		15:11	16:40
La gare	10:46		15:16	16:45
Guitel Lecoq	10:50		15:20	16:49
Pré du Val	10:52		15:22	16:51
Route de St-Gemme	10:53		15:23	16:52
Rue de Valmartin	10:55		15:25	16:54
Centre commercial	10:57		15:27	16:56
Le tennis	10:59		15:29	16:58
Le golf	11:02		15:32	17:01
Grands Champs	11:05		15:35	17:04
Hameau du Vallon de Chavenay	11:08		15:38	17:07
Feucherolles	11:11		15:41	17:10
Davron	11:13		15:43	17:12
Crespières D307	11:19		15:49	17:18
Crespières Croix-Marie	11:21		15:51	17:20
			18:25	18:30
			18:34	18:36
			18:37	18:39
			18:41	18:43
			18:46	18:49
			18:52	18:55
			18:57	19:03
			19:05	

Le service est interrompu la dernière semaine de juillet et le mois d'août.

N'hésitez pas l'utiliser

La navette gratuite du samedi entre Crespières et la gare de Saint-Nom-la-Bretèche est appréciée. Les dernières statistiques révèlent que les Crespiérois en sont parmi

les plus réguliers utilisateurs. C'est notre intercommunalité qui finance ce transport. Certains souhaiteraient une augmentation des passages, ou le changement de certains horaires. Pour cela il faut en montrer l'intérêt

en remplissant au maximum les navettes actuelles. Alors n'hésitez pas à utiliser ce service sans modération !

Agnès Tabary

Retour sur l'enquête transports

Les résultats

La Commission Transports Intercommunale a confié en fin d'année les réponses collectées entre septembre et novembre sur nos 11 communes à la Junior Entreprises de l'ENSAE (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique). Le rapport d'analyse a été diffusé à l'ensemble du Conseil Communautaire. Les élus de la commission transports de toutes les communes vont maintenant pouvoir réfléchir à la manière de faire évoluer l'offre de transports du territoire, en tenant compte des déplacements effectifs des administrés et de leurs attentes mais aussi des projets du Nouveau Grand Paris qui structurent l'offre de transports de demain pour la Région.

Sur l'ensemble du territoire, l'importance accordée au développement des transports est partagée par tous et pour les mêmes raisons : pour plus de la moitié des foyers répondants il s'agit d'une **nécessité sociale, professionnelle, économique et de développement durable**. Le territoire formé par la Communauté de Communes Gally-Mauldre apparaît homogène dans ses attentes et ses déplacements essentiellement de l'ouest vers l'est.

67% des foyers répondant au sondage déclarent que, pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études supérieures, la principale difficulté qu'ils rencontrent est l'**insuffisance des transports en commun**. Le deuxième problème le plus souvent cité est celui des embouteillages.

74% des foyers ayant répondu au sondage demandent que les transports en commun se développent pour qu'ils puissent **se rendre aux gares** qui desservent leur lieu de travail ou d'études : les gares de Saint-Nom-La-Bretèche SNCF, Saint-Germain-en-Laye RER et Plaisir-Grignon SNCF sont les plus demandées : elles représentent 60%

des attentes. Elles drainent déjà des flux de voyageurs en provenance de toutes les communes du territoire. Vient ensuite en 4^{ème} position la gare de Poissy qui intéresse plus particulièrement les habitants de Maule, Bazemont et Feucherolles. Les gares de Maule et Mareil-sur-Mauldre bien que situées sur le territoire n'attirent qu'un petit nombre d'usagers de proximité et ne font pas l'objet d'une demande importante en raccordement en transports en commun. Les tranches horaires des déplacements pour se rendre et revenir des lieux de travail ou d'études supérieures sont très majoritairement 6h-9h et 17h-21h.

90% des foyers répondants souhaiteraient également que les transports en commun se développent pour **permettre à leurs enfants de se déplacer** en toute autonomie et sécurité : les destinations à l'Est du territoire sont très largement les plus demandées (Saint-Germain-en-Laye, Paris, Saint-Nom-la-Bretèche et Versailles dans une moindre mesure). Maule l'est toutefois pour les habitants des communes les plus à l'ouest du territoire.

Plaisir ressort comme étant une destination majeure pour les courses, en particulier le week-end et est autant demandée que Saint-Germain-en-Laye dans le cadre du développement des transports en commun pour améliorer l'autonomie au quotidien.

Au niveau de Crespières, rappelons que 80 foyers représentant 12,5% de la population ont répondu à l'enquête. Ce taux de réponse est un des plus élevés du territoire, démontrant ainsi à la fois la bonne communication qui a été faite par notre équipe municipale et l'importance que vous accordez à cette problématique.

Si la très grande majorité des actifs prennent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, vous citez à

51% avoir également **recours au train**. Vous fréquentez principalement les gares de Saint-Nom-la-Bretèche (31% des citations) et de Plaisir-Grignon (27%). Vient ensuite la gare de Saint-Germain-en-Laye (16%). Vos attentes en développement des transports en commun pour se rendre aux gares se concentrent sur ces 3 gares.

Les attentes des Crespiérois en raccordement au bus Express A14 pour La Défense à Orgeval et aux gares de Poissy, de Mareil-sur-Mauldre, Villennes et Versailles sont de moindre importance et peu concentrées. Le développement des transports en commun pour faciliter le déplacement des jeunes ressort également comme étant une forte attente. Saint-Nom-la-Bretèche (commune et gare), Plaisir et Saint-Germain-en-Laye sont les principales destinations des jeunes Crespiérois. A noter qu'on retrouve ici les mêmes villes que pour les gares les plus fréquentées pour raisons professionnelles ou d'études supérieures.

Très loin derrière nous trouvons l'utilisation du bus Orgeval-La Défense, les gares de Mareil, Poissy et les déplacements vers le secteur Ouest du territoire.

Bien d'autres enseignements mériteraient un développement : le rapport d'analyse dans son intégralité est consultable sur le site internet de votre mairie.

Le mauvais tri nous coûte cher

Résultats du suivi de collecte

Depuis l'article dans le dernier bulletin municipal, le SIEED, à notre demande, a réalisé un suivi de collecte pour le contrôle des bacs jaunes. Celui-ci a été effectué le mercredi 18 février à partir de 5 heures du matin, en même temps que le ramassage des bacs. Les résultats sont médiocres, mais peuvent être très facilement améliorés.

Seulement 30% des bacs étaient bien triés.

55% des bacs contenaient des erreurs sur le tri des emballages en plastique, très facilement évitable (cf. le visuel joint)

11% des bacs contenaient de grosses erreurs de tri dans les bacs jaunes : ordures ménagères, encombrants !

Il est à noter que nos ordures mal triées sont facturées plus cher à la commune. Ces erreurs impactent donc nos impôts locaux.

Il est facile et donc primordial d'augmenter la qualité du tri de nos ordures. A cet effet nous insérons un nouveau visuel très clair qui va faciliter votre tri.

Christian Bézard



Contrôle Qualité

du tri dans la poubelle jaune

Des déchets non recyclables se sont glissés dans votre tri.

Triez uniquement 4 déchets recyclables :



Bouteilles & flacons plastiques



Cartons & Briques



Emballages en métal



Tous les papiers

Pas d'emballages plastiques



Pas d'emballages de laitages, exceptés les briques de lait.



Jetez en vrac pas en sac

Pas de sacs plastique, ni de film étirable.



N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.

Le tri est visuel et il est impossible de séparer les emballages.

A ne pas mettre dans le bac jaune



Exemples d'erreurs du bac jaune :



Augmentation de la taxe poubelle

L'explosion du coût de l'enlèvement de nos déchets

La commune de Crespières comme 6 autres localités de notre intercommunalité est membre d'un syndicat en charge de l'enlèvement de nos déchets (SIEED).

L'andernier, vous avez certainement remarqué une hausse d'environ 10% sur votre feuille d'imposition. Celle-ci était la conséquence de deux décisions :

- La 1ère est liée à l'augmentation de la TVA imposée par le gouvernement.
- La seconde, je l'interprèterais comme une opportunité de cette hausse de la TVA pour y ajouter une fiscalité supplémentaire.

Cette année le SIEED nous informe qu'une nouvelle augmentation de 14,5% viendrait s'ajouter à celle de l'an dernier.

Crespières et les 6 autres communes de Gally-Mauldre membres de ce syndicat ont décidé de voter contre ce budget. Une hausse de 25% en deux ans ne peut être justifiée sans vérification de la gestion de ce syndicat.

Hausse d'autant plus surprenante par les baisses de prestations régulières que nous subissons au fil des années. Nous sommes passés de deux à un passage hebdomadaire et à seulement deux ramassages d'encombrants par an, sans que cela n'entraîne la moindre baisse

du prix alors que majoritairement, les communes extérieures au SIEED voient leurs factures baisser. Nous réclamons depuis des années la suppression des sacs pour déchets verts et leur remplacement par des bacs. Fin de non recevoir...

Nous avons donc décidé de quitter ce syndicat, de gré ou par la loi s'il le faut.

Suite à notre courrier, le ton de la réponse du président du SIEED nous conforte dans cette décision.

Adriano Ballarin

ACAC

Apprendre l'anglais dès le plus jeune âge avec le Kids Club Crespières



La méthode ludique, divertissante (jeux, chansons, vidéos, petites pièces de théâtre...), spécialement conçue pour familiariser les enfants à l'utilisation de la langue anglaise a fait ses preuves depuis plusieurs années à Crespières.

Les enfants arrivent dès le CP ou même plus jeunes et suivent les cours jusqu'à la 3^{ème}, certains jusqu'au lycée.

32 heures annuelles (une heure par semaine) en petits groupes leur donnent accès au suivi des programmes des tests de Cambridge ESOL : Starters, Movers (A1), Flyers (A2), Ket (A2+), Pet (B1).

Les cours sont assurés par Marie José Roux, Professeur, DEA Langues étrangères appliquées, option Linguistique et « Proficiency » de Cambridge.

Les pré-inscriptions ont eu lieu en mars et se poursuivent jusqu'à juin, mais il est recommandé de s'inscrire rapidement du fait du fonctionnement

en petits groupes et des nombreuses demandes.

Marie José Roux / 06 60 16 54 60
roux.marie-jose@wanadoo.fr

ACAC Isabelle Bodin / 06 22 15 03 45
acaccrespières@orange.fr

Marie José Roux



Une nouvelle exposition à la bibliothèque

Une nouvelle exposition à la bibliothèque

Poursuivant sa politique d'élargissement de ses activités, l'équipe de la bibliothèque présentera du 30 avril au 09 juin prochain, avec le concours de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, **une onzième exposition ayant pour thème : « Les Planètes »**

Cette exposition, qui comporte de nombreuses illustrations ainsi qu'une abondante bibliographie, s'adresse à tous ceux, qui de 7 à 77 ans et plus, sont fascinés par les mystères de l'Univers et souhaitent en découvrir et comprendre un peu mieux les mécanismes !

Bernard Vitoux

Yvelines
Conseil général

EXPOSITION LES PLANETES

du 30 avril au 9 juin 2015
Vernissage le 6 mai à 17h00

Avec le concours de la
Bibliothèque Départementale des Yvelines

Bibliothèque de Crespières
Derrière la maison des associations

Cette exposition est à découvrir aux jours et heures d'ouverture :

Mercredi de 16h00 à 18h00, Vendredi de 17h00 à 19h00, Samedi de 10h30 à 12h30 !

Association musicale de Crespières

En avant la musique

Vous ne connaissez pas encore l'Association Musicale de Crespières ?

Pour la découvrir, venez écouter nos élèves lors du concert gratuit de fin d'année, le **samedi 20 juin vers 17 heures dans l'église de Crespières !**

Ce sera l'opportunité de nous rencontrer !

Piano, guitare, batterie, saxo, clarinette, éveil musical, chorale pour débutants ou confirmés, adultes ou enfants, l'AMC offre un choix de possibilités pour donner libre cours à vos envies musicales grâce à nos professeurs diplômés et enthousiastes !!

Le bureau de l'AMC

Chanson française, musiques du monde

Si vous aimez la musique, même sans formation musicale, rejoignez-nous et venez chanter !

Association Musicale de Crespières
crespières.amc@gmail.com

Association sportive de Crespières

L'ASC propose des activités pour tous les goûts et tous les âges, toujours dans la bonne humeur. L'ASC c'est la SALSA, la ZUMBA, la DANSE MODERN JAZZ, la GYM, le YOGA, le JUDO, le HIP HOP, le MULTI-SPORT, et le TEAM TRAINING.

Des compétitions de judo tout au long de l'année.

Les enfants de la section Judo se sont bien défendus lors des dernières compétitions, bravo à eux !

Le week-end du 28 et 29 mars prochain, deux rencontres auront lieu à Plaisir et Houdan. Nous comptons sur une large participation des adhérents et des supporters !

Pour rappel, Jean-Luc LESUEUR propose un enseignement de différents arts martiaux aux enfants, adolescents et adultes et il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année, alors n'hésitez pas.

Envie de retrouver la forme avant l'été avec notre activité Team Training ?

Une activité qui repose sur des séances variées, en petit groupe et avec une approche personnalisée qui répondra à vos objectifs : remise en forme, préparation physique... le tout animé par Maxime dans une super ambiance.

Possibilité de participer à un cours d'essai.

Inscription pour un trimestre (mars à juin) au prix de 80 €.

Renseignement auprès de Maxime (maximea.staps@gmail.com).

Retour de la Baby Gym en 2015 ?

Pour les tout-petits (à partir de 18 mois), l'ASC propose un cours de baby gym. Ils apprennent à maîtriser leur corps et à s'orienter dans l'espace grâce à des parcours ludiques, des jeux de balles dans une ambiance musicale rythmée.

Cette activité a été suspendue cette année du fait de la réorganisation des temps scolaires. Si vous souhaitez ins-

crire votre enfant à cette activité à la rentrée de septembre, n'hésitez pas à nous contacter. Cela permettra de confirmer le créneau horaire et la poursuite de l'activité.

Une énergie nouvelle avec le Yoga.

Après l'hiver, comme les fleurs et les bourgeons, les corps ont envie de se déplier, de se défroisser. Être, se sentir, redécouvrir un corps et avoir le bonheur d'être dedans ou plutôt d'être avec.

L'originalité de la méthode enseignée par Nathalie et Dominique s'exprime par l'enchaînement des postures, suivant une progression justifiée par la physiologie et les capacités de chacun, adapté aux circonstances de la journée, à l'heure de la séance, à la saison et aux aléas climatiques.

Après l'hiver et les postures enroulées, en recherche d'économie d'énergie, le retour de l'énergie est illustré par les postures qui permettent aux corps de se redéployer dans l'espace.

Les postures debout ancrent le pratiquant tel un Arbre tourné vers la lumière. La circulation sanguine est dynamisée, telle la sève de l'arbre.

On cherche à garder cette énergie nouvelle grâce à la sollicitation du Hara (ventre) dans les postures toniques, en recherche de stabilité, d'égalité musculaire répartie dans l'ensemble de la posture.

Les postures sont accompagnées d'une technique respiratoire qui contribue à un apport énergétique continu favorisant le relâchement des tensions articulo-musculaires.

La recherche des effets internes procurés par la posture est préférée à la performance et à la souplesse.

Dans l'immédiat, le pratiquant perçoit une sensation harmonieuse de bien-être qui se prolonge au fil de la semaine en un regain d'énergie, d'enthousiasme face au quotidien, une aptitude à la vie.

Tout en respectant son rythme,

l'apprenti trouve son chemin à travers l'écoute de ses propres sensations. Si l'art est manière de faire, le yoga est manière de SE faire. Paul Masson-Oursel

Nathalie Villemain et Dominique Le Bihan, diplômés de l'Institut Eva Ruchpaul (Paris) seront heureux de vous accueillir lors d'un cours de Découverte, gratuit, à la rentrée prochaine.

Contact : 06 11 64 20 61

<http://www.asc-crespieres.com/activites/yoga>

Crespiéroise édition 2015 : le compte à rebours est lancé !

C'est l'événement de l'année à ne pas manquer. Notez bien la date du 17 mai 2015 dans vos tablettes et préparez-vous à chausser vos baskets !

10 km et 5 km à 9h30, courses enfants et collégiens à partir de 11h ... Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

Pour vous inscrire, plusieurs possibilités :

- sur internet via notre site web :

www.asc-crespieres.com
rubrique Crespiéroise

- ou bien sur le site sportup.fr, en renvoyant le bulletin d'inscription, disponible sur notre site www.asc-crespieres.com, par courrier ou à déposer en Mairie et adressé à l'ASC.

- sur place le jour de la course à partir de 8h30 (place de l'Eglise).

Venez nombreux !

Marianne Ghanemian, Pascal Petitjean et Hélène Chauvelon pour l'ASC

Inscription possible en cours d'année.

Contactez-nous !

Retrouvez toutes nos coordonnées et informations sportives sur :

www.asc-crespieres.com

DIMANCHE 17 MAI 2015

Venez courir pour



5 et 10 km



La Crespiéroise

Course à pied

Course 5 & 10 km..... 9 h 30 ➔ 5 km : 6 € - 10 km : 8,5 €
Course enfant 11 h 15 ➔ Course enfant : 1 €
(petit parcours dans le village) 1€ reversé à ELA
pour chaque inscription

Inscription sur place à partir de 8 h 30

Place de la Mairie - CRESPIÈRES (78) | Renseignement : 06 23 82 79 57

asc-crespieres.com



DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE  SOCIETE GENERALE



Rejoignez nous sur Facebook

Tennis Club de Crespières

Détendez-vous, jouez au tennis !

Après la période hivernale passée comme chaque année (au sec) au Liberty club de Thiverval, l'école de tennis a repris ses quartiers en mars sur les courts de Crespières. Pour rappel, les cours, animés par Benoît Parent, titulaire d'un brevet d'état, se tiennent chaque samedi de 9h à 17h, par tranche d'âge et par niveau.

2 nouvelles importantes sont à noter :

- D'une part, l'occasion de ce printemps 2015, le club a décidé de remettre en état les courts 2 et 3 : démoussage en

profondeur, réfection des surfaces et des peintures au sol. Outre le plaisir de pratiquer sur une surface neuve, ces travaux permettront d'éviter certains désagréments comme les glissades ou les faux-rebonds.

Vous disposerez donc, dès les beaux jours, de 3 courts en parfait état. Une bonne raison de vous inscrire pour la mi-saison !

- D'autre part, le désormais traditionnel tournoi des paires, organisé habituellement le jour de la fête des pères aura lieu cette année exceptionnellement le dimanche suivant, soit le **14 juin à partir**

de 9h. Réservez cette date.

Nous vous en rappelons le principe : Il s'agit d'un tournoi en double. Pour participer, formez une paire adulte – enfant (max 13 ans). Vous pouvez également vous inscrire seul et constituer une paire sur place.

Le tournoi se prolongera par un barbecue le midi.

Le tournoi des paires est ouvert à tous : licenciés et non-licenciés. C'est une bonne occasion de faire découvrir le tennis à vos enfants en participant avec eux à cet événement.

Richard Legendre

Festival BD de Crespières

10^{ème} Edition en 2015

Trois petites notes de musique... Qui ne connaît pas cette chansonnette ? Eh bien comme une ritournelle, voici notre Festival BD qui revient pour sa 10^{ème} édition !

En effet, organisé depuis 2005, ce « plus grand des petits festivals » fait son come back et est annoncé pour les 19 et 20 septembre 2015.

Cet événement qui reçoit depuis maintenant 9 ans, des auteurs, dessinateurs des plus connus dans le monde de la bande dessinée, accueillera pour le 10^{ème} anniversaire, Michel Blanc-Dumont, Brice Goepfert, Bruno Di Sano, et bien d'autres surprises encore.

Sous la houlette de l'Association Crespiéroise des Activités Culturelles, le bureau du Festival se voit renforcé d'une auteure Crespiéroise, Claire Bigard, qui, aux côtés de Daniel Agazzini, va diriger cette édition. Encore une fois, toute l'équipe des bénévoles va se mobiliser pour réaliser ce dixième anniversaire. Tous nos encouragements et notre soutien pour la préparation de cet événement !

Véronique Bigard



Comité de jumelage

Feucherolles cède la présidence du Comité de Jumelage à Chavenay

En juin 2008, Margaret de Fraiteur a accepté d'assumer pour deux ans la présidence du Comité de Jumelage du Pays-de-Gallie, qui associe Crespières aux communes voisines de Chavenay, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche. Elle y a déployé un tel engagement et un tel enthousiasme que le Comité lui a demandé de prolonger son mandat de trois années puis, même l'an passé, d'une quatrième, en raison des élections municipales imminentes de mars 2014 ! C'est donc après un quasi septennat qu'elle a transmis, lors de l'assemblée générale du 26 novembre 2014, le flambeau à Georges Pasty, de Chavenay, qui l'avait déjà tenu de 2001 à 2004.

Le Comité unanime a témoigné à Margaret sa profonde reconnaissance pour son action infatigable au service de l'amitié avec notre ville jumelle de Rösrath (proche de Cologne, mais qui l'ignore encore après plus de quinze ans de Jumelage ?) et du développement

des relations entre Européens. Avec le soutien de nos municipalités, elle a animé l'équipe de bénévoles qui l'ont aidée à organiser des voyages à Rösrath pour les habitants de nos villages ou à accueillir les délégations de la ville jumelle, à favoriser les rencontres culturelles ou œnologiques en France et en Allemagne, les rencontres et coupes sportives entre nos communes (coupe de tennis, coupe de golf...) mais aussi avec la ville jumelle (tennis juniors et séniors, football jeunes...), les échanges artistiques et expositions, les dialogues de jeunes... sans oublier les stands du Comité aux fêtes et marchés de Noël de nos villages, où vous venez nombreux apprécier nos spécialités allemandes.

Toute l'équipe du Comité se réjouit que Margaret poursuive sa coopération au sein du nouveau Bureau, y portant les valeurs de respect, d'amitié et de convivialité auxquelles elle nous a habitués.

Georges Pasty

Comité de Jumelage du Pays de Gallie

Comité de Jumelage du Pays de Gallie
Merci de noter nos prochains événements :

- **Tournoi de Foot Juniors du 23 au 25 mai**, organisé avec l'USAF et le service municipal Jeunesse et Sports de Feucherolles ; visite-retour des jeunes footballeurs de Rösrath

- **Coupe de Golf du Pays de Gallie le dimanche 28 mai 2015**

Inscriptions auprès de :

J.C. Viaux (jcviaux@wanadoo.fr) ou Margaret de Fraiteur (margaret.de-fraiteur@orange.fr)

- **Voyage à Rösrath du 28 au 31 mai 2015**

(ouvert à tous / 50 personnes)

Programme détaillé à l'étude.

Contact :

margaret.de-fraiteur@orange.fr

Margaret de Fraiteur

VIE DU VILLAGE

Vive la musique

Malgré le froid, une centaine d'amateurs de musique se sont retrouvés dans notre église de Crespières un dimanche après-midi de janvier pour écouter le groupe «Musicorum». Ce groupe de 6 instrumentistes de talent, nous a fait partager sa passion de la musique baroque. Nous avons même découvert un instrument original : la «viole d'amour» et ses 14 cordes.

Leur plaisir de jouer ensemble était visible et le résultat a été fort agréable pour les spectateurs. Ce fut près de 2h de «grande musique» ! Nous avons conclu ce concert autour d'un apéritif où nous avons pu échanger avec les musiciens très simplement. Nous espérons qu'ils reviendront jusqu'à nous une prochaine fois.

Agnès Tabary



Brocante Vide grenier de Crespières

Dimanche 31 mai 2015

Inscriptions en mairie (ancienne école maternelle)
de 9h30 à 12h30, les samedis 25 avril, 23 et 30 mai
ou dès le 30 mars par mail adressé à brocante.crespieres@hotmail.com

prix du mètre linéaire : 8€ pour les crespérois, 11€ pour les exposants extérieurs.



Mairie de Crespières
Place de l'Eglise 78121 CRESPIERES
Tel : 01.30.54.44.12 / fax : 01.30.54.58.19
accueil@mairie-crespieres.fr

Brocanteurs et brocanteuses, à vos plumeaux !

Il est temps de sortir et d'épousseter vos objets en tout genre. Préparez-vous dès à présent car la date de la brocante de Crespières a changé.

Les inscriptions auront lieu à la Mairie (dans les locaux de l'ex-école maternelle), les samedis 25 avril, 23 et 30 mai – de 9h30 à 12h30.

Ou par mail : brocante.crespieres@hotmail.com dès le lundi 30 mars. Dans ce cas, votre inscription sera définitive à la réception de votre règlement.

La brocante se déroulera le dimanche 31 mai.

Catherine Ihitsague

Week-end festif de JUIN

Tous les ans en juin, Crespières en voit de toutes les couleurs.

Cette année nous vous proposons de rester dans les tons chauds et joyeux.

Les festivités débuteront le vendredi 19 juin à partir de 21h45 par la distribution des lampions place de l'église (attention, pas de distribution devant l'école). A 22h30 nous convergerons tous, lampions allumés, jusqu'au stade où le feu d'artifice sera tiré à la tombée de la nuit vers 23h.

Les réjouissances continueront le samedi 20 juin à partir de 14h avec le carnaval, sur le thème : « les dessins animés ». Il se terminera par un goûter offert par l'Aipec (vers 16h).

La suite du programme reprendra à 19h par un apéritif offert par la municipalité et, grande nouveauté cette année, le pique-nique, sous les étoiles. Amenez famille, amis, panier, couverture... Deux barbecues, tables et bancs, seront à votre disposition, ou si vous souhaitez un stand restauration sera tenu par Yannick.

Pendant votre repas le S'Maule Band, une vingtaine de musiciens Yvelinois amateurs, de tous niveaux, tous âges, tous rassemblés autour de leur passion, la musique et le plaisir de la pratique instrumentale collective, vous enchantera et si le cœur vous en dit vous pourrez danser entre deux coups de fourchette !

Pour le dessert vers 20h30 afin de continuer dans l'ambiance, un duo « DOM et TOM » nous fera voyager sur plusieurs rythmes jusqu'à la clôture de la soirée par le feu de la St Jean.

La réussite d'une telle soirée ne repose pas uniquement sur l'organisation mais dépend aussi et en grande partie de votre implication à vous les Crespiérois. J'espère que vous répondrez présent et viendrez nombreux swinguer lors de ce week-end.

Catherine Ihitsague

WEEK-END DE FETE
LES 19 ET 20 JUIN 2015

VILLE DE CRESPIERES
YVELINES

FEU D'ARTIFICE
VENDREDI SOIR

SAMEDI SOIR
MUSIQUE
AVEC LA PARTICIPATION DU
S'MAULE BAND

UNE ANIMATION MUSICALE
AVEC DOM et TOM

SAMEDI APRES MIDI
PIQUE-NIQUE
SAMEDI SOIR

SAMEDI SOIR
FEU DE LA ST JEAN

Mairie de Crespières - place de l'église - 78121 crespières - tél : 01 30 54 44 12 / fax : 01 30 54 58 19 - accueil@mairie-crespieres.fr

AU PROGRAMME

Vendredi 19 juin :

dès 21h45 distribution des lampions
22h30 retraite aux flambeaux jusqu'au stade
vers 23h lancement du feu d'artifice

Samedi 20 juin :

à partir de 14 h carnaval
16h goûter
à partir de 19h apéritif suivi du pique-nique
dès 19h30 le S'Maule Band
vers 20h30 duo Dom et Tom
23h feu de la St Jean

Classe de neige



La classe de neige des CE2-CM2 aux Contamines Montjoie (18-23 janvier 2015)

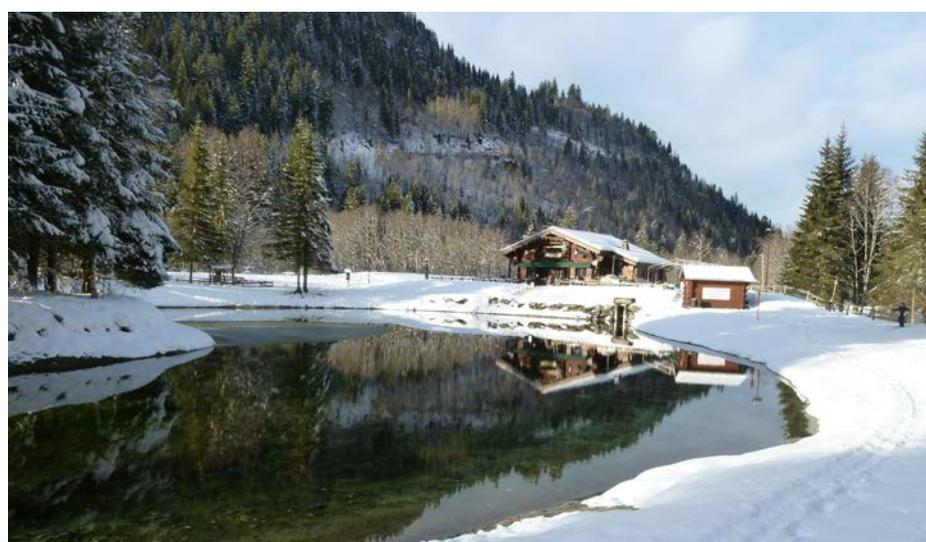
Nous avons pris le car à 5h30 du matin, le dimanche avec la maîtresse et deux animateurs. Nous nous sommes arrêtés à Crouy sur Ourcq en Seine et Marne pour chercher une autre classe.

Nous sommes arrivés vers 18h aux Contamines, nous nous sommes installés dans le chalet.

Nous avons découvert le ski de fond que nous avons pratiqué tous les jours avec nos trois moniteurs, dans le domaine nordique des Contamines. Nous avons aussi pu faire de supers descentes en luge ainsi qu'une longue randonnée en raquettes, c'était très chouette. Un matin nous avons visité une ferme savoyarde, l'agriculteur nous a expliqué son travail et on a même pu caresser ses vaches !

Nous allions en classe en pyjama le soir pour rédiger le compte-rendu de notre journée et écrire à nos parents. Puis nous allions manger (les repas étaient très bons) avant de faire une veillée organisée par nos animateurs. Le dernier soir, c'était veillée « boum » !

La semaine est vite passée, c'était un super séjour !



Les élèves de la classe de CE2-CM2

Initiation au théâtre

Avis aux amateurs, Laurence Le-fevre professeur de théâtre et intervenante sur les taps à Crespières, organise deux séances d'initiation au théâtre, le samedi 23 mai prochain à la maison des associations :

- Pour les 6/10 ans de 14h à 15h30
- Pour les 11/15 ans de 16h à 17h30

Une participation de 2€ sera demandée.

Après l'effort, le réconfort ! Un goûter sera offert aux participants vers 17h30.

Il n'y aura pas de place pour tout le monde, donc sautez sur votre téléphone pour réserver dès maintenant,

à la mairie au 01 30 54 44 12 ou auprès de Laurence au 06 71 97 57 60.

Catherine Ihitsague

ANNONCES ET INFOS DIVERSES



**VINS et VIGNERONS
à SAINT-NOM...**

**Samedi 11 avril 2015
de 10h à 19h**

Espace Culturel JKM
2, place Henri Hamel
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

***Rencontrez les vignerons
Dégustez leurs meilleurs vins***

Entrée libre, dégustation 5€, verre collector fourni, possibilité d'achat sur place.

Journée organisée par le

CLUB D'ŒNOLOGIE DE SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Nous remercions la commune de Saint-Nom-la-Bretèche pour la mise à disposition de la salle

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,
sachez consommer avec modération*



(Zen.r.Ji)

Méto, boulot, dodo créent stress, fatigue et baisse de forme au sortir de l'hiver. Tout le monde a régulièrement besoin d'une pause dans sa journée ou sa semaine...

Je vous invite à créer votre pause avec un massage-bien-être personnalisé aux huiles essentielles.

Prendre un instant pour soi, dans une ambiance résolument contemporaine, c'est possible à côté de chez vous puisque je vous accueille désormais chez moi dans le cadre calme et verdoyant du Parc du Château à Crespières.

Vous repartirez détendu(e) et plein(e) d'énergie, bien dans votre corps et dans votre esprit.

Contact : sabine@zenrji.fr

Don du Sang

Ce geste « humanitaire » est nécessaire et indispensable chaque jour pour satisfaire les besoins des malades accidentés de la Vie, les personnes âgées de plus en plus nombreux dans notre « société moderne ».

Nous devons compter sur votre générosité Donneurs et Bénévoles.

Chaque jour l'E.F.S. d'Ile de France a besoin de 1500 poches pour sa demande.

L'Amicale de Feucherolles/Davron intervient et organise 4 collectes annuelles en prospectant les communes de St-Nom-la-Bretèche, Crespières, Chavenay, Davron et Feucherolles. Ces communes n'ayant pas d'amicales pour mettre en place et assurer ces collectes pour l'animation et la propagande.

Depuis 5 années, notre progression est faible mais constante. 97 flacons en 2005, 177 en 210, 216 poches de sang total en 2014. Plus de 20%.

Nous sommes très fiers de ces résultats, aussi nous lançons un appel aux bonnes volontés qui seraient prêtes à nous aider et poursuivre ce « geste humanitaire » sur vos communes.

Il est, en 2015, prévu 4 collectes :

- les vendredis 13 mars, 3 juillet et 27 novembre de 14h30 à 19h30 à l'Espace Joe Dassin.

- le dimanche 27 septembre pour une collecte événementielle sur la splendide et très connue « Brocante de St Michel » de 10h à 15h.

Nous comptons sur vous pour nous aider, nous soutenir, nous encourager à poursuivre ce « geste humanitaire ».

D'avance merci et bonne année 2015.

Le Bureau du Président
de l'Amicale Feucherolles – Davron
pour le Don de Sang Bénévole

INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Naissances

MARCOLET COMBO Laura Marie
née le 28 décembre 2014

MALARD FLAMENT Jonathan Sylvain
né le 20 décembre 2014

DAVROU Eva Priscilla Sandra
née le 17 décembre 2014

MASSON HURTAUD Matteo Dimitri
Jean né le 17 janvier 2015

LELOUP Luka Philippe Richard
né le 19 janvier 2015

MALAMAIN GLATIGNY Enaël Jacques
Guillaume né le 13 février 2015

COTTIN VEVEY Valentina Lucie
née le 23 février 2015

JOUANET Blanche Louise Marie
née le 10 mars 2015

LANDIER Nella Françoise Aïcha
née le 17 mars 2015

Décès

GOETGHEBEUR Jean-Jacques André
Gabriel décédé le 22 décembre 2014

JAMET Sébastien François
décédé le 18 mars 2015

Liste des babysitters de Crespières

Eva J - 16 ans06.61.58.06.69

Jacques M - 15 ans06.11.53.60.00

Lucas P - 15 ans07.86.49.22.28

Raphaël P J - 17 ans ...06.07.25.35.53

Valentine F - 22 ans ...06.72.34.00.87

Sidonie F - 16 ans.....06.88.68.31.94

Oriane D - 23 ans.....06.08.84.63.80

Héloïse G - 16 ans.....07.89.62.80.05

Margaux N - 18 ans....06.32.27.60.14

► Vous êtes nouveaux venus dans notre commune et avez besoin d'une assistante maternelle, vous pouvez vous procurer la listes des assistantes maternelles agréées en mairie ou sur crespieres.fr

Agenda

Mercredi 15 AVRIL	Chasse aux oeufs à 16h30 suivie de : inauguration de l'aire de jeu	Dimanche 31 MAI	Brocante de Crespières	Samedi 19 AVRIL & Dimanche 20 SEPTEMBRE	Festival de la BD de Crespières
du Jeudi 30 AVRIL	Exposition «Les Planètes» Bibliothèque de Crespières <i>Horaires :</i> Mercredi de 16h à 18h, Vendredi de 17h à 19h, Samedi de 10h30 à 12h30	Dimanche 14 JUN	Tennis / Tournois des paires dès 9h		
au Mardi 09 JUN	Vernissage le 6 mai à 17h00	Vendredi 19 JUN	Week-end festif 21h45 : distribution des champions place de l'église 22h30 : marche jusqu'au stade 23h : feu d'artifice		
Vendredi 8 MAI	Cérémonies de commémoration du 8 mai 1945	Samedi 20 JUN	Week-end festif 14h : carnaval 16h : goûter 19h : apéritif et pique-nique 20h30 : concert du duo « DOM et TOM » jusqu'à la clôture de la soirée par le feu de la St Jean		
Mardi 17 MAI	La Crespiéroise 9h30 : 10 km et 5 km 11h : courses enfants et collégiens.	Samedi 20 JUN	Concert de fin d'année des élèves de l'AMC Eglise de Crespières à 17h		
Samedi 23 MAI	Initiation au théâtre de 14h à 15h30 : pour les 6/10 ans de 16h à 17h30 : pour les 11/15 ans Maison des Associations				

Conseil municipal

Prochaines réunions, salle du conseil en mairie (ancienne école maternelle), à 20h30 les :
Mercredi 15 avril 2015 - Lundi 18 Mai 2015 - Mercredi 1er juillet 2015

Collectes des encombrants

Mardi 9 juin et mercredi 9 décembre 2015

Collectes des déchets verts

Du lundi 30 mars au lundi 7 décembre

La mairie en pratique

Accueil en mairie et agence postale communale

Mardi, mercredi, vendredi
9h - 11h
14h - 17h

Jeudi
16h30 - 19h

Samedi
9h - 11h

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12
Fax : 01 30 54 58 19

accueil@mairie-crespieres.fr

www.crespieres.fr

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr